



---

## SCoT des Hautes Falaises

### Synthèse de l'atelier du 17 Décembre 2007

#### ATELIER 1

#### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI

---

Principales remarques permettant de compléter, de confirmer ou d'infirmes les pistes de travail

### 3. Quels développements des services pour anticiper les évolutions socio-économiques et démographiques ?

#### Pistes de travail

#### 1. Renforcer l'attractivité du commerce du Pays et préserver le commerce rural de proximité

- La possibilité de redynamiser le commerce rural local avec des dispositifs tels que les opérations rurales collectives (ORC) existe ; ces ORC peuvent permettre de moderniser 30 à 40 commerces ruraux . Il faut privilégier les procédures de réhabilitation.
- Le subventionnement d'animations commerciales permettrait, quant à lui, d'optimiser cette dynamique
- Indépendamment du commerce rural, il existe une évasion commerciale qui touche le commerce *Fécampoïis*, notamment pour l'équipement de la personne. Quelle réponse y apporte-t-on ? Une des possibilités serait de renforcer le maillage sur les centres, dont celui de Fécamp.
- Que peuvent faire les collectivités et le SCoT face aux décisions d'implantation de grandes surfaces ?
  - les marges de manœuvre sont restreintes...
  - le type de situation qui s'est présenté récemment risque de s'accroître avec les réformes en cours et la suppression des CDEC.

#### 2. Anticiper les équipements de formation et de qualification pour répondre au développement économique souhaité

- Quelle est la capacité d'adaptation de notre structure de formation aux besoins économiques locaux ?
  - Ne faut-il pas intensifier les partenariats entreprises / centres de formation à l'instar de la CCI ( action de Gestion Prévisionnelle des emplois et des Compétences auprès des entreprises)
  - Pour les publics en difficulté d'insertion, notamment les jeunes, il faudrait avoir un dispositif conséquent d'information et d'orientation concentré sur un intervenant UNIQUE qui soit une MISSION LOCALE

- Le manque de mobilité est un vrai handicap pour l'emploi ; les actions et les dispositifs mis en place doivent être pérennisés. Cette question requiert une mobilisation importante.
  - Pour pallier aux problèmes de mobilité, n'y aurait-il pas intérêt à développer de petites zones artisanales de proximité où les habitants pourraient trouver un emploi ?
  - Cette option supposerait de travailler à une plus petite échelle. Ne risque-t-on pas dans ce cas de perdre de l'attractivité ?
- Articuler développement de l'emploi et schémas de déplacements : pour les questions de mobilité, mais aussi pour le choix d'implantation des activités économiques

### 3. Favoriser l'accès et l'accessibilité aux services en tenant compte de l'évolution sociétale (Mutualisation, harmonisation, ajustement aux besoins...)

- Pour éviter l'évasion des populations, mais aussi celle économique et commerciale ... il y a nécessité à réfléchir à l'attractivité du territoire. Le cadre de vie est un élément essentiel de cette attractivité, au travers notamment des services à la population : petite enfance, adolescent, culture, école ....
- L'accessibilité de l'ensemble de la population aux services nécessite de poser la question de la desserte en transport en commun à l'échelle du territoire.
- Concernant les choix d'implantation d'équipements ou de développement de services, il y a une nécessaire concertation et mutualisation. Les éléments à prendre en compte dépendront de la nature de ces équipements ou services, des possibilités de chaque territoire et d'une répartition « équitable » : **mutualiser** ne signifie pas **concentrer** sur une commune ou un territoire.